



PREFECTURE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

**CERTIFICAT DE COMPETENCE  
DE FORMATEUR DE "PSC1"  
PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX EMPLOIS/ACTIVITÉS DE CLASSE 3**

Le Préfet,

Vu le procès verbal, en date du **02 mars 2009**, déclarant que **Alain MARCENGO**, né(e) le **08 avril 1951**, a subi avec succès les épreuves de l'examen du Brevet national de moniteur des premiers secours,

délivre, conformément à l'article 5 de l'arrêté du 24 juillet 2007 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2003 relatif à la formation de moniteur des premiers secours

à **Alain MARCENGO** le présent certificat de compétences.

Fait à Digne-les-Bains, le **6 mars 2009**.

Pour le Préfet, et par délégation,  
le Directeur des services du cabinet,



Mohamed SAADALLAH.

N°2009/04/10